

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours, ateliers et séminaires

Démonstration participatives et visites de laboratoires

Travail personnel autonome de conception, documentation, rédaction et présentation

Exigences de fréquentation

Cours obligatoire, en cas d'absence de plus de 20 %, un travail individuel supplémentaire est demandé.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités de validation

L'évaluation du module est composée d'une note correspondant à la présentation d'un dossier de projet écrit (compte pour 50%) et une note à la présentation orale du projet (compte pour 50%). Le projet est réalisé en groupes de 3 à 4, dans la mesure du possible.

Notes : Les évaluations sont notées de 6 (meilleure note) à 1. Les notes intermédiaires sont arrondies au 10ième. La note finale est la moyenne des 2 notes obtenues arrondie au ½ point. Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4.

Modalités de la remédiation :

En cas d'échec, un travail complémentaire sera demandé en fonction des insuffisances. Les modalités et la date de reddition seront précisées au moment de la décision de remédiation. La note finale sera recalculée comme suit : la note obtenue au travail complémentaire permet d'atteindre une note de 4, 4.5 ou 5 au module, selon la qualité du travail fourni.

Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation.

7. Bibliographie principale

Une liste des références bibliographiques sera transmise aux participants selon les instructions des enseignants

8. Responsable du module et enseignant-es

Responsable : Claude Pichonnaz

Enseignant-es :

Jocelyne Majo

Laura Raileanu

Julien Favre et coll.

Nicolas Perret et Adrien Fauquex

Fabien Dutoit

Abraham Rubinstein

Kamiar Aminian et coll.

Claude Pichonnaz

16.08.2022 / CP

Validation : 19.09.2022 / LSA